



Vous souhaitez lancer votre activité, reprendre une entreprise ou la développer ?

Chargée du développement économique sur le territoire, la Communauté de communes Vaison Ventoux a créé un dispositif d'accompagnement pour vous guider dans vos démarches à chaque étape. Ce dispositif vous permet d'accéder GRATUITEMENT aux conseils, à l'expertise et au réseau de professionnels du secteur économique. **N'hésitez pas à nous contacter pour donner les meilleures chances à votre projet !**



Pour un premier contact ou toute question :

Cellule *Accompagnement des entreprises*

► Cathy Gelly, Chargée du développement économique
Communauté de communes Vaison Ventoux
375 Avenue Gabriel Péri - BP 90 - 84110 Vaison-la-Romaine
Tel : 06 45 60 15 39 / c.gelly@vaison-ventoux.fr

► *Toute l'info économique sur www.vaison-ventoux.fr*

Permanences au siège de la communauté de communes

Initiative Ventoux

www.initiative-ventoux.fr
Le mardi sur RDV
Contact : Emilie BRES
Tel : 04 90 67 35 46 – 06 01 13 74 06
e.bres@initiative-ventoux.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Sur RDV
Contact : Patricia Herrera
Tél. : 06 60 75 79 40
pherrera@vaucluse.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA)

Tel : 04 90 80 65 42
economie84@cmar-paca.fr

Autres partenariats

Le site www.emploi-store.fr
propulsé par Pôle emploi.

REGION PACA

« Mon financement », guichet unique
de la Région pour le financement des
entreprises.
Numéro vert **0805 805 145**
Du lundi au vendredi, de 8h à 18h.



Créer, reprendre, développer une entreprise

Se faire
accompagner,
c'est augmenter
ses chances de
succès !

Accès gratuit
aux conseils et à
l'expertise de
professionnels

L'intercommunalité,
votre partenaire
économique
à chaque étape



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

A chaque étape : un contact pour vous épauler

La Communauté de communes Vaison Ventoux vous accompagne en finançant des services gratuits pour vous.

Retrouvez-les tout au long de la vie de l'entreprise !

01



Vous avez 1 idée ?

1er CONTACT :
Cathy Gelly,
Chargée du Développement économique
06 45 60 15 39
c.gelly@vaison-ventoux.fr

04



Renforcer mon projet

- Trouver un appui organisationnel
- Elaborer le plan d'action et le bilan prévisionnel
- Etablir un plan de financement

BON A SAVOIR !

Pour faciliter l'installation des nouvelles entreprises sur son territoire, la communauté de communes allège leur fiscalité pendant 2 ans en ne prélevant pas la part de CFE et de CVAE qui lui revient.

02



Définir mon projet

- Quel produit ou service je veux vendre ?
- A quels clients je veux vendre ?
- Quelles sont mes compétences ?

05



Chercher des financements

- Définir mes besoins financiers
- Rechercher des prêts (fonds publics, banques...)
- Etudier les possibilités de prêts à taux 0%

03



Etudier la faisabilité

- Le marché : que vendre ? à qui ? à quel prix ? où m'installer ? quels partenaires ?
- L'équipement, les fournisseurs, la main d'œuvre
- Le budget et la rentabilité du projet

07



Penser le développement

- Gérer et développer mon activité
- Etendre mon réseau
- Financer le développement
- Améliorer ma stratégie commerciale
- Anticiper les évolutions financières et organisationnelles

06

Création de mon entreprise



Où s'implanter ?

Pour rechercher :

- un local commercial
- un terrain dans une zone d'activités

QUI PEUT M'AIDER ?

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Quelles démarches ?

- Trouver le statut le plus avantageux pour mon projet
- Remplir les formalités auprès des institutions

QUI PEUT M'AIDER ?

• INITIATIVE VENTOUX

• CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

• CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE